



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 5 juin 2015

Violation des règles du travail du dimanche et de nuit : Épicier expulsé

Voilà le résultat de la violation par des magasins appartenant à des grands groupes alimentaires qui violent les règles légales et conduisent un commerçant indépendant et sa famille à la faillite et à se voir expulser de son commerce. Pourtant, ce n'est pas faute d'avoir prévenu les autorités du non-respect de la loi par ces différents magasins, la préfecture elle-même en 2013 (*courrier joint*), reconnaissait que ces entreprises n'avaient aucun droit d'ouvrir le dimanche. Pourtant, celle-ci n'a absolument rien fait pour que la loi soit respectée.

Résultat : Monsieur BOUDAYA Ouissem, petit épiciériste du 20^{ème} arrondissement, est conduit par cette concurrence déloyale jour après jour à la faillite. Le résultat est que 5 personnes sont menacées d'être mises à la porte de chez elles et privées de tout moyen de gagner leur vie ou plus exactement de survivre.

Pourtant, la solution est simple et tout le monde la connaît : le simple respect de la loi permettrait à ce petit épiciériste de faire les quelques centaines d'euros nécessaires à l'équilibre de son commerce et donc d'en vivre et par la même de faire vivre sa famille.

Cette affaire est symptomatique du combat que nous menons dans la défense du repos dominical nécessaire à l'équilibre de la vie en société mais également au maintien des emplois dans le petit commerce qui ne peuvent survivre par la concurrence déloyale que leur font les grands groupes du commerce et qui ne pourront jamais assumer une ouverture 7jours/7 et l'ensemble des coûts qui en découlent.

La déréglementation, du travail le dimanche est à coup sûr un coup d'arrêt à la diversité des commerces à Paris et plus généralement en France, faut-il rappeler que la plupart des entreprises du commerce sont des TPE.

Nous marquons toutes nos solidarités à Mr BOUDAYA Ouissem dans cette épreuve.

Contact : Monsieur BOUDAYA Ouissem - 06 09 90 85 28
128 Bis Boulevard DAVOUT - 75 020 Paris

Pièces jointes :

- *Courrier préfecture de Paris 31.01.13*
- *Sommation Huissier de justice - Expulsions 29.05.15*

Contact : Eric SCHERRER président du SECI-Unsa
06 62 46 25 43 - e.scherrer.seci@free.fr